



EMISSION DE BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR PAR ADJUDICATION CIBLÉE DU 27 OCTOBRE 2023

**ETAT DU SÉNÉGAL** 

### BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU SÉNÉGAL

Dénomination de l'émission	SN000000xxxx-BAT-NOVEMBRE-2023			
Nature des titres	Bons Assimilables du Trésor de maturité initiale 28 jours			
But de l'émission 84	La présente émission de Bons Assimilables du Trésor dans tous les pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'État du Sénégal			
Émetteur	État du Sénégal à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Économie et des Finances.			
Forme des titres	Les titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudications qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).			
Procédure d'émission	Adjudication ouverte			
Montant mis en adjudication	40 000 millions de FCFA			
Valeur nominale unitaire	1 000 000 FCFA			
Maturité	28 jours			
Échéance	26/11/2023			
Taux	Les soumissions sont faites à taux multiples.			
Remboursement du capital	Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance			
Paiement des intérêts	Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.			
Organisation matérielle	UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.			
Sûreté des remboursements	Les Bons Assimilables du Trésor sont émis par le Trésor Public du Sénégal et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.			

### BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU SÉNÉGAL

11-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1			
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL - UMOA le vendredi 27 octobre 2023 à partir de 9 heures 00 minutes, TU.		
Date et heure limite de dépôt des offres	Le vendredi 27 octobre 2023 à 10 heures 30 minutes, TU.		
Date de dépouillement des offres	Le vendredi 27 octobre 2023		
Date de valeur des titres	Le lundi 30 octobre 2023		
Modalités de souscription des titres 77.88	Auprès des Spécialistes en Valeur du Trésor (SVT) habilités de l'État du Sénégal listés ci-dessous ;		
	<ul> <li>Bank Of Africa Sénégal</li> <li>BIIC Financial&amp;Services</li> <li>CBAO Sénégal</li> <li>CGF Bourse</li> <li>Coris Bank Burkina</li> <li>Ecobank Sénégal</li> <li>Orabank Togo</li> </ul>		
96 329.90 5,662.78 4 92.72 Assimilations ultérieures 50 3057.6	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.		
Refinancement aux guichets de la BCEAO	Les Bons Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.		
Fiscalité des titres	Les revenus perçus sur Bons Assimilables du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidant au Sénégal. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence.		

### BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU SÉNÉGAL

Rachat ou échange de titres

L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.

### Tableaux d'amortissement indicatifs des BAT (en FCFA)

BAT 28 jours Taux d'intérêt Précomptés					
Echéances	Encours en début de période	Intérêts	Amortissement	Encours en fin de période	
30/10/2023	1 000 000	Intérêts Précomptés	0	1 000 000	
26/11/2023	1 000 000	0	1 000 000	0	
Total		Intérêts Précomptés	1 000 000		

#### ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE L'AGENCE UMOA-TITRE

#### **BENIN**

COTONOU Avenue Jean-Paul II B.P. 325 RP

Téléphone : (229) 31-24 66 –31 37 82 Télex : 5211 BCEAO COTONOU Téléfax : (229) 31 24 65

#### **BURKINA**

OUAGADOUGOU Avenue Gamal Abdel Nasser B.P 356

Téléphone :(226)25306015/(226)25490500

Télex: BCEAO 5205 BF Téléfax: (226) 25 31 01 22

**ABIDJAN** 

**COTE D'IVOIRE** 

Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue

Delafosse

**BP 1769 ABIDJAN 01** 

Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00 Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601 Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

#### **NIGER**

NIAMEY Rue de l'Uranium B.P. 487

Téléphone : (227)72 33 30/ 40 Télex : BCEAO 5218 NI Téléfax : (227) 73 47 43

#### SENEGAL

DAKAR

Boulevard du Général de Gaulle x Angle Triangle Sud

B.P. 3159

Téléphone: (221) 889 45 45; 823 53 84

Télex: 21839 BCEAO SG Téléfax: (221) 823 57 57

#### **TOGO**

LOME

Rue Abdoulaye FADIGA

**BP 120** 

Téléphone : (228) 221 53 84 Télex : 5216 BCEAO TO Téléfax : (228) 221 76 02

#### MALI

BAMAKO

Boulevard du 22 octobre 1946

B.P. 206

Téléphone: (223) 222 2541 et 222 54 06

Télex : BCEAO 2574 MJ Téléfax : (223) 222 47 86

#### **GUINEE BISSAU**

**BISSAU** 

Avenue Amilcar CABRAL

B.P. 38

Téléphone: (245) 21 55 48 - 21 41 73

Télex: 289 BCGB1

Téléfax: (245) 20 13 05 / 20 13 21

#### **AGENCE UMOA-TITRES**

Adresse: Avenue Abdoulaye FADIGA BP: 4709 RP Dakar -Sénégal FAX: (221) 33 839 45 57 Tél.: (221) 33 839 10 10

E-mail: umoatitres@umoatitres.org